

ADOPTEZ LA MATRICE DES COÛTS



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



COLLECTIVITÉS, VOUS SOUHAITEZ :

Connaître vos coûts
de gestion des déchets
ménagers et assimilés ?

Vous situer par rapport
à d'autres territoires
et collectivités ?

Maîtriser vos coûts
de gestion ?



Adoptez la Matrice des coûts,
l'outil de pilotage du service
public des déchets développé
par l'ADEME.

Qu'est-ce que la Matrice des coûts ?

La Matrice est **une méthode de présentation comptable** qui détaille pour chaque flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, recyclables secs des ordures ménagères, déchets des déchèteries...) et selon les étapes techniques de gestion (prévention, collecte, transport, traitement), **les charges et produits associés** afin d'évaluer avec **finesse et précision les coûts réels de gestion**.

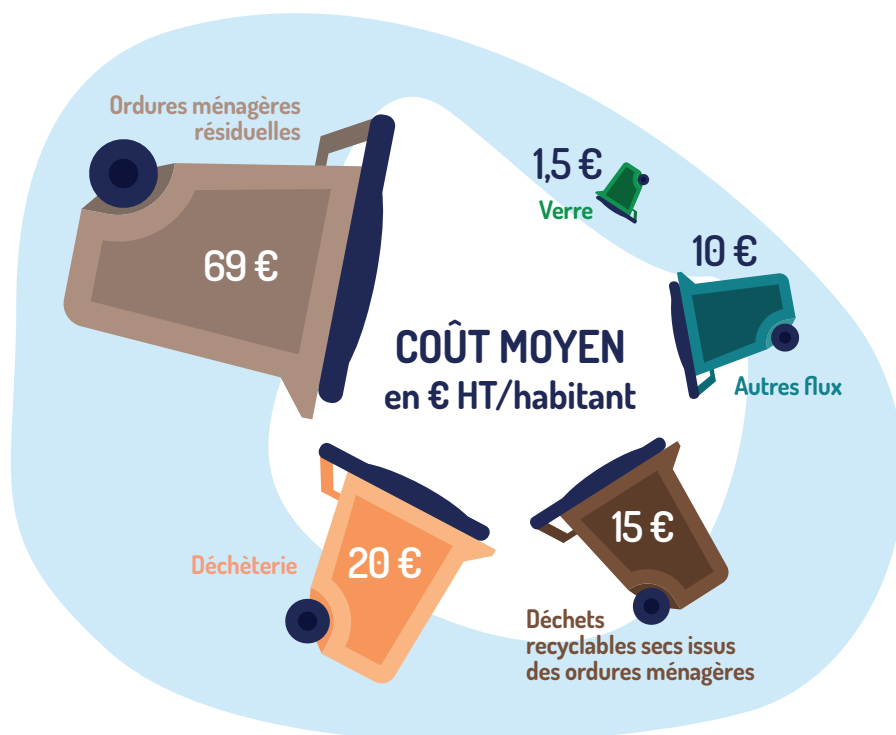
À noter : certaines données de la Matrice sont directement utilisables pour le renseignement des déclarations relatives aux coûts auprès de CITEO.

LE COÛT MOYEN DE LA GESTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS EN OCCITANIE EST DE

116 € HT PAR HABITANT*

SOIT 25% DE PLUS QUE LA MOYENNE NATIONALE.

ET VOUS, VOUS EN ÊTES OÙ ?



À qui s'adresse la Matrice ?

Toutes les collectivités exerçant au moins **une compétence en matière de gestion** des déchets sont concernées.

À quoi sert la Matrice ?

La Matrice est un outil de **pilotage fiable, précis et reconnu**. Alimenté par des données comptables, intégrées via internet dans le système d'information et d'observation de l'environnement, SINOE®, il vous donne accès à de nombreux **indicateurs pertinents** permettant ainsi d'enclencher des actions au sein de la collectivité (ajustement du service, mise en place de nouveaux modes de financement, recherche de pistes d'optimisation, évolution des quantités collectées...).

(*) Moyenne des coûts aidés (ensemble des charges moins ensemble des recettes) autour de l'année 2016, toutes typologies confondues.

LES 4 ATOUTS MAJEURS DE LA MATRICE DES COÛTS :

Adaptabilité : une méthode homogène de calcul des coûts et un cadre commun de présentation des coûts s'adaptant au contexte et aux besoins des collectivités

Fiabilité : des règles de remplissage communes et pérennes permettant un suivi de l'évolution des coûts et un positionnement par rapport à d'autres collectivités

Reconnaissance : un outil approuvé par de nombreux acteurs, collectivités, syndicats professionnels, associations environnementales...

Précision : expression des coûts en €, en €/habitant, en €/tonne et par flux de déchets



Quelles utilisations pouvez-vous en faire ?

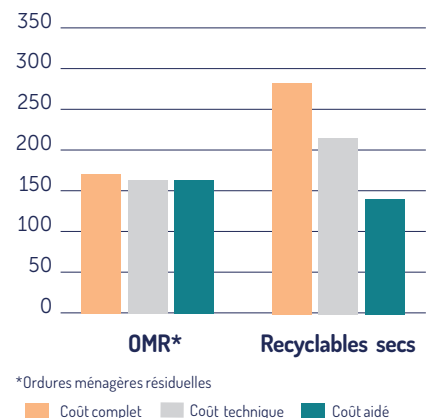
- **COÛTS ET FINANCEMENT** : identifier des pistes de maîtrise des coûts, aider à la préparation des budgets, ajuster le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), préparer et suivre la mise en place d'une tarification incitative...
- **PRISE DE DÉCISION** : alimenter la réflexion pour ajouter/supprimer une collecte spécifique, changer de mode de collecte, agrandir une déchèterie...
- **COMMUNICATION** : alimenter le rapport annuel, informer les usagers sur les coûts...

UN EXEMPLE D'EXPLOITATION DE DONNÉES ISSUES DE LA MATRICE

Identification claire et objective du coût de gestion du service et du besoin de financement

CHARGES		PRODUITS	
Postes	K€	Postes	K€
Charges fonctionnelles	77	Recettes industrielles	41
Charges techniques	968	Soutien des sociétés agréées	105
Collecte	491	Aides	125
Transport	125	Investissement	48
Traitement	352	Fonctionnement	23
TVA acquittée	52	Aides à l'emploi	54
Total	1097		271
		Besoin de financement	826

Analyse comparée du coût de gestion des différents flux €/HT/tonne



351

COLLECTIVITÉS

couvrant plus de
21 millions d'habitants*
ont adopté la Matrice
(* Chiffres 2016)

L'ADEME vous accompagne

dans la mise en place de la Matrice à travers :

- Des formations **gratuites** :
 - 3 jours de prise en main avec e-learning pour s'approprier la Matrice.
 - Une formation d'1 jour pour exploiter la Matrice.
- Un accompagnement par un **bureau d'études** et une assistance via **une adresse mail** tout au long de l'accompagnement.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

ADEME DIRECTION RÉGIONALE OCCITANIE

Technoparc 3 bâtiment 9 - 1202, rue l'Occitane - 31670 Labège

Tél. : 05 62 24 35 36

ADEME SITE DE MONTPELLIER

Résidence Antalya - 119, avenue Jacques Cartier - 34965 Montpellier

Tél. : 04 67 99 89 79

www.ademe.occitanie.fr

Septembre 2019

